

## COMMUNIQUER ET COLLABORER AVEC LES AIDANTS FAMILIAUX

### **Objectif pédagogique**

Optimiser la collaboration avec les aidants.

### **PROGRAMME**

- Le statut de proche aidant (Code de l'action sociale et des familles)
- Le droit au répit (loi ASV)
- L'allocation annuelle accordée au proche aidant (loi ASV)
- Le congé de proche aidant (loi ASV)
- Les cafés des aidants
- Le phénomène d'épuisement des proches aidants et les risques associés
- Les difficultés rencontrées par le personnel d'intervention avec les aidants
- Les enjeux de la collaboration proche aidant / intervenant(e) à domicile
- Les moyens d'y faire face (recueil de bonnes pratiques)

### **MODALITÉS**

#### **Publics visés**

Personnel d'intervention à domicile

Notre formation est accessible au public en situation de handicap. Afin de faciliter et d'assurer les meilleures conditions d'apprentissage, il est toutefois vivement conseillé de nous contacter au préalable afin de mettre en œuvre les dispositions qui s'imposent.

Référent handicap : Géraldine LAGOUTTE mail : [g.lagoutte@formedic.fr](mailto:g.lagoutte@formedic.fr)

#### **Méthodes pédagogiques**

Expositive (pour le cadre légal), participative et surtout active (mises en situation autour de travaux de groupe + outil « théâtre forum »).

#### **Profil de l'intervenante**

Formatrice consultante disposant d'une parfaite connaissance du secteur SAP/SAD, des métiers de l'encadrement et de l'intervention et du public bénéficiaire.

#### **Durée**

14 heures – 9.00 /12.30 et 13.30 /17.00

**Lieu de formation** : en nos ou vos locaux

#### **Validation de la formation** :

Attestation de formation

## COMMUNIQUER ET COLLABORER AVEC LES AIDANTS FAMILIAUX

### DÉTAIL DU PROGRAMME

#### JOUR 1

- Définir le cadre légal autour des proches aidants
- Repérer les aides et dispositifs en direction des proches aidants
- Identifier les différents ressentis du proche aidant afin de faire preuve d'empathie envers lui et permettre une meilleure prise de recul pour l'intervenant(e) à domicile
- Lister les différentes situations conflictuelles ou délicates entravant le lien et la collaboration proche aidant/ intervenant(e) à domicile (à partir des remontées de l'équipe ) et identifier des bonnes pratiques à mettre en place

#### JOUR 2

- Faire un retour d'expérience (mises en place des bonnes pratiques par l'équipe et remontées de cette dernière)
- Enrichir le débat par l'exposé d'autres situations problèmes (apport formatrice) et bonnes pratiques associées